

AA385

BASES

1 jour 7 heures

590 €

Déjeuners offerts  
Exonérés de TVA

# Devoir d'information et de conseil dans le cadre de la DDA

## OBJECTIFS

- Appréhender le cadre réglementaire de la DDA
- Pouvoir justifier auprès du client les différentes procédures
- Conduire et sécuriser les différentes étapes de la formation au contrat

## PROGRAMME

### A. NOUVELLES MESURES EN MATIÈRE DE DEVOIR D'INFORMATION

#### 1. Renforcement des obligations d'information

- identification de l'intermédiaire
- communication sur l'existence d'un lien capitalistique avec la société d'assurance
- informations sur les procédures de réclamations, recours et de médiations
- obligations au regard de la fourniture d'un service de recommandation personnalisée

#### 2. Exigences de transparence sur la rémunération

- nature de la rémunération
- nature de la relation avec le contrat proposé

#### 3. Nouveau formalisme pour l'obligation d'information précontractuelle

- rôle de l'IPID (assurance non-vie)
- rôle du DIC (assurance vie)

### B. NOUVELLES EXIGENCES EN MATIÈRE DE DEVOIR DE CONSEIL

#### 1. Premier niveau de conseil (obligatoire)

- définition du niveau «socle»
- nécessité de motiver le conseil

#### 2. Deuxième niveau de conseil (facultatif)

- notion de proposition appropriée en fonction des besoins et exigences du client
- notion d'analyse objective et comparative

#### 3. Troisième niveau (courtier)

- notion de recommandation personnalisée en fonction de la pluralité de l'offre
- notion de recommandation impartiale

## PUBLIC

- Conseillers, téléconseillers
- Commerciaux
- Agents, courtiers
- Gestionnaires
- Managers de proximité
- Équipes marketing

## PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis spécifiques.

## POINTS FORTS

La bonne acquisition des connaissances est régulièrement validée à travers des questionnaires et cas pratiques.

## FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

## SESSION(S) 2019

### PARIS

Le 12 mars  
Le 4 juillet

### BORDEAUX

Le 12 mars  
Le 4 juillet

Session(s) continue(s)

Disponible en régions sur demande

### PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

### VALIDATION

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.